



Ouverture d'un centre de vaccination Covid-19

Vallet fait partie des huit premiers centres de vaccination Covid-19 à avoir ouvert ses portes dans le département de Loire-Atlantique. C'est grâce à la réactivité et la mobilisation des personnels de santé du territoire et de la ville que ce projet a pu se monter en seulement quelques jours.

Les premières vaccinations ont commencé le mercredi 13 janvier dernier.



Une initiative locale

Depuis 2019, les professionnels de santé du territoire sont mobilisés autour du projet de CPTS (Communautés Professionnelles Territoriale de Santé), créé par la loi de modernisation de notre système de santé, en 2016, afin de renforcer la coordination et améliorer la prise en charge de la population au sein du territoire. Cette communauté professionnelle regroupe près de 500 personnels de santé tous secteurs confondus sur l'ensemble du territoire Loire Vignoble.

Dès que la question des vaccins a commencé à être abordée dans les médias, Marion LASSALLE, médecin généraliste à Vallet et présidente de la CPTS a posté un message sur le groupe whatsapp du réseau. Très vite de nombreux professionnels se sont positionnés pour permettre la création d'un centre sur le territoire. Cette réactivité a suscité l'intérêt de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a rapidement donné son feu vert pour l'ouverture.

Le docteur MIELLE, médecin généraliste à Vallet, a pris contact avec le maire de Vallet. La ville a mis à disposition la salle Georges Brassens mais aussi quelques équipements nécessaires comme un réfrigérateur, des tables, chaises, cloisons, une connexion wifi afin de rendre ce lieu facilement opérationnel. Les médecins ont également pris contact avec la société locale COPN qui a fourni gratuitement du matériel médical.

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs locaux, le centre a pu être mis en place en seulement 2 jours.

Les premiers vaccins ont été livrés le mardi 12 janvier et les premières vaccinations réservées aux personnels de santé âgés de 50 ans et plus ont été réalisées dès le lendemain.

L'organisation globale est réalisée par les médecins. Ce sont eux qui gèrent les rendez-vous, l'acheminement des vaccins... Le docteur MIELLE est la directrice du centre et le docteur LASSALLE en est la coordinatrice. Sur le terrain, un véritable travail d'équipe s'est mis en place, les tâches sont réparties entre les différents professionnels de santé : l'un gère les rendez-vous sur doctolib, un autre s'occupe des plannings des médecins,

des bénévoles... Au total près de 45 praticiens interviennent sur le centre. À cela s'ajoute également des médecins et infirmier.e.s retraités, des remplaçants, des étudiants en médecine, des pharmaciens... Cela permet de créer des liens et de renforcer le réseau.

Un centre opérationnel

Depuis le lundi 18 janvier, les vaccinations sont ouvertes aux personnes de plus de 75 ans mais aussi aux personnes plus jeunes ayant des pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie. **La prise de rendez-vous est obligatoire, elle peut s'effectuer sur internet (sante.fr) ou par téléphone (0 806 000 344).**

Les personnes qui viennent se faire vacciner sont accueillies par les bénévoles qui vérifient qu'elles sont bien inscrites sur le planning et récupèrent les données de la carte vitale pendant que les médecins préparent les doses. Les patients sont ensuite amenés dans un box, ils doivent répondre à un questionnaire simple avant de pouvoir recevoir le vaccin. Cette étape terminée, une mesure de précaution consiste à devoir attendre 20 à 30 minutes après la piqûre afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de réactions.



De gauche à droite : Véronique MIELLE et Marion LASSALLE

Depuis le 18 janvier 2021
la vaccination anti-Covid19
est accessible aux



Personnes de + 75 ans



Patients vulnérables à très haut risque
(liste sur pays-de-la-loire.ars.sante.fr)



Où ?

dans le centre de vaccination le
plus proche de chez eux,
sur RDV, à mesure des stocks de
vaccins disponibles.

Comment prendre RDV ? 2 moyens disponibles



en appelant le centre de vaccination proche de chez vous



en réservant votre rendez-vous en ligne, sur la plateforme choisie par le centre de vaccination
(Doctolib, Keldoc ou Maïa)

Où trouver la liste des centres de vaccination, leur N° de téléphone et leur site de réservation en ligne ?



- Sur www.sante.fr
- Sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr
- En appelant le N° vert national 0 800 009 110

Des contraintes liées au nombre de vaccins disponibles

Pour le moment, seuls 8 centres sont opérationnels en Loire-Atlantique dont celui de Vallet qui regroupe la moitié du sud Loire, tout le vignoble, le Maine et Loire et la Vendée. Cela draine une population qui se chiffre à plus de 100 000 habitants. Pour rappel, 2 doses de vaccins doivent être administrées pour chaque patient, cela représente donc 2 rendez-vous par personne.



En seulement 2 heures, tous les créneaux valletais ont été réservés. Vallet ne peut malheureusement pas satisfaire toutes les demandes de vaccination.

Le nombre de vaccins étant actuellement limité, les rendez-vous sont calés sur le nombre de doses disponibles. Cela représente 50 vaccinations en moyenne par jour du lundi au samedi.

Dès que la France bénéficiera de plus de vaccins, les praticiens espèrent augmenter la cadence. À Vallet, le centre pourrait facilement réaliser 200 vaccins par jour en ne mobilisant qu'un seul médecin supplémentaire et en augmentant les créneaux sur la journée.

D'autres centres sont prévus à Vieilleville, Clisson, le Bignon... L'apport en doses n'a pas permis pour le moment de les ouvrir, le corps médical est mobilisé et attend le feu vert de l'ARS.

Le centre de Vallet devrait perdurer à minima jusqu'à l'été. Aussi, si vous souhaitez être bénévole afin d'accueillir les personnes au centre de vaccination, vous pouvez contacter la mairie au 02 40 33 92 00.

Accompagner les personnes isolées

La Préfecture a demandé aux villes d'être particulièrement attentives aux personnes éloignées de l'outil numérique et/ou ne pouvant se déplacer.

À l'image de l'équipe municipale, Jean-Marie POUPELIN, 1^{er} adjoint en charge des finances et Sonia LE POTTIER, adjointe à la solidarité, à la santé et aux seniors sont particulièrement sensibles à ces problématiques. Si les services de la Préfecture le permettent, l'objectif serait de pouvoir proposer un accompagnement aux Valletais de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner et cela dès que de nouveaux créneaux seront disponibles. Une organisation est actuellement en cours de réflexion.



Le CCAS dispose d'un registre activé depuis le début de la crise sanitaire et qui recense les personnes isolées et fragiles sur la commune. Les personnes inscrites sur ce document sont appelées chaque semaine par le CCAS afin de faire le point sur leur situation et les problématiques qu'elles rencontrent. La ville souhaite étendre ce registre.

Dans un premier temps, la ville va identifier les personnes isolées et recenser celles qui souhaitent se faire vacciner. L'objectif est de pouvoir proposer aux Valletais concernés un service de proximité pour les accompagner dans la prise de rendez-vous et dans leurs déplacements vers les centres de vaccination.

Un travail est en cours actuellement avec les associations partenaires du territoire comme le Clic atout âge, les services d'aide à domicile, les Petits Frères des Pauvres, Serv-volants...

Notre équipe est attentive à l'ensemble de la population confrontée à ces problématiques. Elle souhaite permettre à tous les Valletais qui le désirent le droit à la vaccination.